REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-445 DU 12 AOUT 2004

Portant nomination des Conseillers techniques du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2002-369 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 août 2004;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions de Conseillers techniques du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

Il s'agit de:

- Conseiller Technique au Travail

: Monsieur Grégoire ZINKPE

- Conseiller Technique Juridique

: Madame Colette AGUESSY

- Conseiller Technique à la Fonction publique

: Monsieur Soulé DOGO ISSAKA.

Article 2: Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 août 2004

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative,

Grégoire LAOUROU.-

Boubacar AROUNA

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPTRA 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 3 JO 1